

Monsieur
Rudolf Minsch
economiesuisse
Hegibachstrasse 47
Postfach
8032 Zürich

Lausanne, le 16 novembre 2007
S:\COMMUN\POLITIQUE\Position\2007\POL0750.DOC

Numéro d'identification des entreprises (UID)

Monsieur,

Nous avons bien reçu votre courriel du 17 octobre 2007, relatif au projet mentionné sous rubrique, et vous remercions de nous consulter à ce propos.

C'est avec beaucoup d'intérêt que la CVCI a vu réapparaître ce "vieux serpent de mer". A l'instar de plusieurs autres Chambres de commerce (Tessin et Zürich notamment), la CVCI est très favorable à la mise en place d'un tel numéro unique d'identification des entreprises permettant de faciliter le commerce inter-entreprises, notamment dans le domaine import-export. Un tel numéro peut être décliné facilement pour une application sous forme de code-barres ou de puces RFID sur des marchandises, en permettant d'identifier aisément le fabricant dudit produit.

Avec l'augmentation exponentielle du commerce de services sur Internet, un tel numéro est aussi susceptible de renforcer la confiance des utilisateurs sur ces nouveaux marchés électroniques, en permettant de remonter facilement jusqu'aux différents acteurs (acheteurs, fournisseurs, intermédiaire, etc.). La base de données unique proposée permettra aussi le croisement entre les différents numéros utilisés actuellement pour identifier les entreprises : Zefix, TVA, Duns Number, Crefo Nummer, etc.

Depuis 1997, les Chambres de commerce suisses sont actives dans la gestion de bases de données, avec le fichier SWISSFIRMS, accessible sur internet à l'adresse **www.swissfirms.ch**. Cette base de données dispose d'un numéro unique d'identification : Swissfirms-ID. Chaque fiche d'entreprise comprend généralement les trois numéros usuels (Registre du commerce, Duns & Bradstreet, Creditreform) et une quatrième zone est d'ores et déjà prévue pour accueillir le numéro d'identification des entreprises (UID) prévu par l'Office fédéral de la statistique (OFS).

La nouvelle base de données officielle devra être accessible au public via Internet et les données devront pouvoir être facilement synchronisées avec d'autres bases. Il est en revanche extrêmement important que les différentes administrations fédérales et cantonales continuent à n'avoir accès qu'aux seules informations qu'elles ont elles-mêmes collectionnées.

En conclusion, la CVCI est très favorable au projet développé par l'OFS sur la base du registre des entreprises et des établissements (REE). L'objectif de ce fichier doit en revanche se limiter strictement à fournir une identification unique et officielle en Suisse pour chaque entreprise et non pas à concentrer en un seul endroit toutes les informations administratives disponibles sur lesdites entreprises.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous porterez à ces lignes et vous adressons, Monsieur, nos salutations les meilleures.

CHAMBRE VAUDOISE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

Guy-Philippe Bolay
Directeur adjoint

Régis Joly
Sous-directeur